

BILAN de Jean-Claude BOUCHET
13^{ème} législature
2007 - 2012

LA DEFENSE DE L'ARTISANAT
ET
DU COMMERCE DE PROXIMITE

Face à la dure concurrence internationale et à l'émergence de pays qui prennent leur place dans le concert international de la production, la France a besoin de retrouver de la compétitivité. L'un des atouts de notre pays, c'est le tissu des PME-PMI et des artisans. Particulièrement sensible à la force et à l'importance de ce secteur, j'ai toujours accompagné les entreprises qui l'ont sollicité.

J'ai ainsi posé de nombreuses Questions Ecrites sur :

- la suppression de l'IFA (imposition forfaitaire annuelle) pour les PME
- l'utilité de maintenir le dispositif d'exonération de cotisations sociales à la charge de l'employeur au titre de l'aide au projet des jeunes entreprises innovantes
- l'avenir des commerces de proximité, véritables acteurs de l'aménagement du territoire et de la vie économique des centres-villes et des villages
- les affectations du produit de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat (TACA)
- le statut de conjoint collaborateur
- les inquiétudes exprimées par la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse au sujet des loyers des baux commerciaux qui représentent une charge d'exploitation de plus en plus importante
- les mesures envisageables pour favoriser le développement des activités artisanales manuelles, la coiffure notamment

J'ai également cosigné des propositions de loi :

- créant une médaille du travail pour les artisans, les commerçants et les membres des professions libérales
- visant à adapter l'apprentissage aux situations locales
- visant à créer une certification des formations professionnelles
- visant à permettre aux travailleurs non salariés (micro-entrepreneurs, commerçants, artisans...) qui n'ont pas encore de revenus professionnels suffisants d'être éligibles sous certaines conditions aux aides au logement
- visant à pérenniser et dynamiser le commerce de proximité
- visant à préserver les commerces de proximité